

Le groupe BMS se développe dans les structures en acier pour travaux spéciaux grâce à l'acquisition des sociétés Aprométal et Arone Métal Production

Paris, le 14 mars 2022

Le groupe BMS, repris en 2017 par Peninsular Capital et Jean de Saint-Julien dans le cadre d'une opération de *Management Buy-In (MBI)*, poursuit son développement en réalisant une nouvelle opération de croissance externe avec le rachat des sociétés Aprométal et Arone Métal, basées à Ennery (57). Celles-ci sont spécialisées dans la chaudronnerie et les structures mécano-soudées pour les travaux souterrains, fondations spéciales, et travaux maritimes. Elles opèreront désormais sous la dénomination de BMS Métal.

Cette opération permet au groupe BMS d'étendre son offre de service et ses domaines d'intervention afin de toujours mieux servir ses clients dans un contexte de forte croissance de l'activité. Le groupe BMS réalise désormais un chiffre d'affaires pro forma d'environ 17M€, soit le double de ce qu'il réalisait lors de sa prise de contrôle par Peninsular Capital. Il emploie une cinquantaine d'employés répartis sur 4 sites couvrant tout le territoire national : Meyzieu (69), Argenteuil (95), Toulouse (31) et Ennery (57).

Jean de Saint Julien, président du groupe BMS, déclare : « *cette opération permet à notre groupe de poursuivre son développement en intégrant des équipes d'une grande technicité et d'une réactivité hors-pair. Cela nous permettra à coup sûr d'apporter un service toujours meilleur à nos clients.* »

Antoine Brousse, directeur associé de Peninsular Capital, ajoute : « *nous sommes très heureux d'accompagner le groupe BMS et l'ensemble de ses équipes dans cette opération. Son développement sur les 5 dernières années est remarquable et devrait encore s'accélérer fortement dans les mois et années à venir.* »

L'opération a été financée sur les ressources propres du groupe et par une dette bancaire apportée par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (CERA) et le CIC.

Le groupe BMS était accompagné par Didier Izabel d'Axys Finance en tant que conseil financier, par Jean-François Grare du cabinet Diligentia qui a réalisé l'audit financier et social et par Igor Doumenc et Eric du Peloux du cabinet Yards pour les aspects juridiques.